

L'ATTERRISSAGE

N°32 – JANVIER 2011

BULLETIN DE L'ACAM
ASSOCIATION DES ANCIENS
CADRES ET
ASSIMILÉS DES SOCIÉTÉS
MESSIER

Si vous voulez : - Ecrire au bureau : bureau@acam.asso.fr
- Consulter le site internet ACAM : www.acam.asso.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

En décembre dernier, je vous prédisais une année 2010 *euphorique* pour l'aéronautique française, et le mot n'est pas trop fort. En particulier, l'action SAFRAN, qui s'était traînée vers 7 € en mars 2009, (qui en a acheté à ce moment-là ?) regagnait déjà 13 € en fin d'année pour dépasser 26 € aujourd'hui. Soit un gain de plus de 250%. « Ah ! si j'avais su ! ». Mais la Bourse a toujours été le temple des regrets.

On a fêté récemment les centaines de plusieurs événements aéronautiques : la première traversée de la Manche, le premier vol d'un hydravion, ... Je me rappelle que mon grand-père me parlait de ces événements qu'il avait lui-même vécus. Que de progrès réalisés en l'espace d'une vie, en partenariat avec nos alliés d'aujourd'hui et dont la France peut se glorifier : Ariane V et l'A380 ne pouvaient être que du domaine du rêve au début du XX^{ème} siècle.

Plus près de nous, il y a une cinquantaine d'années, et cela nous l'avons tous vécu, SNECMA n'était qu'une petite société d'à peu près 5 000 personnes, vivant autour des ATAR (9C, 9K). Nous avions un seul client, l'État, et la directive de mon patron pour la Direction technique (M. FLORENTINI que beaucoup ont connu à SNECMA) était : « il faut consommer les heures d'études payées par la DTAé, rien que les heures payées, mais toutes les heures payées ». Le travail accompli était un peu secondaire pourvu qu'il marquât un certain avancement.

Fin 2010, les choses et les mentalités ont nettement changé. Et grâce essentiellement à trois présidents : René RAVAUD, Jean-Paul BÉCHAT et Jean-Paul HERTEMAN, Snecma a été multipliée par plus de dix pour former un groupe industriel de 55 000 personnes. Muée en SAFRAN, elle a absorbé (de fait) de nombreuses sociétés, les plus importantes en France étant SAGEM, TURBOMECA, LABINAL. Mais vous en trouvez sur tous les continents, sans parler des coopérations : en Europe, aux Etats Unis, en Russie, au Mexique, en Chine, en Inde, ...

Ayant passé un certain temps à la Direction Technique de SNECMA j'avais remarqué le fort potentiel que cette entité renfermait en ingénieurs et chercheurs. SAFRAN continue sur la même lancée. Les investissements sont toujours aussi conséquents et nombre de sites en profitent : Molsheim, Bidos, Bordes. Cela engendre un dynamisme et une envie d'entreprendre incomparables.

A l'inauguration, en présence du Président de la République Nicolas SARKOZY, du nouveau site « Joseph SZYDLOWSKI » (le fondateur de l'usine de TURBOMECA, que FLORENTINI appelait familièrement Jojo la Turbine), le 22 juin dernier à Bordes, Jean-Paul HERTEMAN déclarait : « Dans la vie d'une entreprise industrielle, l'inauguration d'une nouvelle usine est un instant privilégié, une porte qui s'ouvre sur l'avenir. Le développement du monde façonne et nourrit notre propre développement. Mais nos racines industrielles sont françaises et le demeureront ».

Faites de ces paroles votre credo. Et, si parfois l'angoisse vous prend, comme lorsque l'action SAFRAN était tombée à 7 €, en mars 2009, gardez courage. J'espère, du reste, que vous avez suivi mon conseil et en avez acheté car je connais peu de gains aussi rapides (4 fois la mise en à peine 2 ans). SAFRAN est sur de bons rails, ce qui peut paraître paradoxal pour une société qui se préoccupe plutôt de contingences aériennes. Aussi, à l'aube de cette nouvelle année, vous souhaité-je de rester confiants et de conserver une excellente santé et une forme du tonnerre, afin de passer une année 2011 merveilleuse et pleine de bonnes surprises, entourés de vos enfants et de vos petits enfants qui vont, à présent, pouvoir payer votre retraite.

ROGER LAFONTA

TECHNOLOGIE, INNOVATION ET SÉCURITÉ

Quid de la vie privée

(Conférence-débat au Ponant, le 18 novembre 2010).

« Technologie, innovation et sécurité » était le thème de la conférence présentée conjointement par SAFRAN et le groupement HEC Yvelines. C'est le président **Jean-Paul HERTEMAN** qui a débuté la conférence en rappelant les atouts de SAFRAN dans le domaine de la biométrie et la reconnaissance humaine, grâce aux travaux de SAGEM qui a su investir dans ces nouvelles techniques, en s'appuyant également sur les acquis de sociétés qu'elle a rachetées (L-1) et sur des partenariats avec des entités locales (Mahindra Satyam en Inde). SAGEM a créé une filiale « **MORPHO** », spécialisée dans la reconnaissance humaine et la détection de produits prohibés (drogues, explosifs).

Pour relever les défis posés par le terrorisme ou le banditisme, il fallait développer des études de morphologie et se servir de grandes bases de données. C'est ainsi que MORPHO a travaillé sur la reconnaissance d'empreintes digitales sur plusieurs doigts de la main simultanément, et sur la visualisation du visage et de l'iris. Le groupe SAFRAN a été sélectionné pour participer au recensement des résidents en Inde (Indiens, mais aussi expatriés) et leur attribuer un numéro d'identité unique pour l'ensemble des documents officiels propres à chaque personne (on recense environ 1,2 milliard d'habitants).

Plusieurs intervenants étaient là pour souligner les progrès accomplis dans ce domaine ou pour s'interroger sur les atteintes à la vie privée que la mise en œuvre de ces techniques pouvaient entraîner. **Charles COPIN**, journaliste était chargé d'animer les débats. **Corinne THIERACHE**, avocate et vice-présidente de CYBERLEX, a piloté le comité de protection de la vie privée. Elle a souligné que la vie privée s'expose partout aujourd'hui : dans Facebook, dans You-Tube. Il n'existe pas vraiment de textes législatifs garantissant, par exemple, la vie sentimentale de personnalités connues et les pays anglo-saxons sont encore plus laxistes que la France.

Patrick GUYONNEAU, chef du service des technologies de la sécurité intérieure au ministère de l'Intérieur, a rappelé que pour lutter contre les atteintes à la vie privée, il fallait gagner en réactivité et en efficacité car le marché des photos ou documents compromettant n'est pas structuré. Mais le rôle du ministère de l'Intérieur est avant tout de gérer les crises et de lutter contre le terrorisme. Il faut apprécier la situation et adapter les moyens. Des progrès notables ont été enregistrés dans la détection rapide de l'ADN et dans l'odorologie. Il faut également trouver une bonne adéquation entre la police et la justice.

Jean-Paul JAINSKY, PDG de MORPHO, a présenté les réussites de sa société, qui affiche une croissance de 30 % par an du pôle identification-détection. Elle est n° 1 mondial pour la détection de traces infimes et la sécurisation des cartes à puce. Actuellement, MORPHO regroupe 5 600 personnes dans 40 pays. Elle a développé la reconnaissance des formes grâce à l'imagerie 3D. Elle s'est placée sur le marché de l'identification et le suivi des individus, qui nécessitent également l'utilisation de grandes bases de données, et les contrôles d'accès dans des lieux sécurisés. Elle est présente en Albanie, Côte d'Ivoire, Colombie, Allemagne et aux Pays Bas.

Bernard DIDIER, directeur technique de MORPHO a insisté sur les réussites de la biométrie qui permet d'identifier et d'authentifier de manière automatique une personne ou un groupe de personnes. C'est un ensemble de techniques complémentaires basées sur des critères universels, immuables et uniques par individu. La reconnaissance faciale et de l'iris a fait d'énormes progrès et devient très utile dans la lutte contre l'usurpation d'identité.

Gwendal LE GRAND, chef du service de l'expertise à la direction des affaires juridiques de la CNIL a rappelé le rôle de cette petite administration (150 personnes et 17 commissions), qui est de protéger les individus dans leur vie privée. Elle agit a posteriori et peut faire appliquer des sanctions, mais dès que l'on veut mettre en application un système manipulant des données sur des individus, il faut en faire la déclaration auprès d'elle. Il est nécessaire également de sécuriser les données que l'on doit traiter. Mais il n'y a pas d'interdictions sur le type de données que l'on veut traiter et il est possible d'enregistrer des voix et des visages.

Cette conférence, organisée par SAFRAN en association avec HEC, l'IHEDN et l'association SupAéro s'est terminée par un cocktail dînatoire dans les locaux de SAGEM au Ponant.

ROGER LAFONTA

PAUL CORNU – LA NAISSANCE DE L'HELICOPTERE

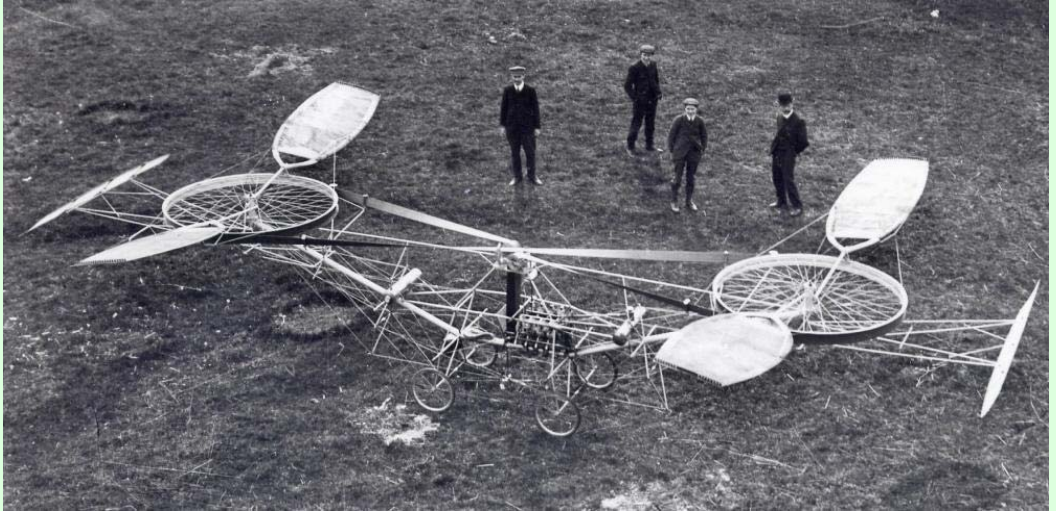
Le 13 novembre 1907, à Coquainvilliers, le français Paul Cornu simple réparateur de cycles, alors âgé de 26 ans, réussit à s'élever pour la première fois à bord d'un hélicoptère.

Son engin a une envergure de plus de 6 mètres. Il comporte à chaque extrémité un rotor ou hélice avec de grandes pales horizontales recouvertes de soie et de 6 mètres de diamètre. Ces rotors sont entraînés par un moteur Antoinette de 24 CV.

Après plusieurs essais, l'engin s'élève à 1,50 mètre au-dessus du sol en vol vertical libre avec son pilote, sans personne au sol pour le maintenir en équilibre. Durée du vol : 20 secondes.

Le frère de Paul Cornu, qui mettait le moteur en marche, a dû se cramponner au châssis et monter avec l'engin !

Cet exploit marque la véritable naissance de l'hélicoptère.



Paul Cornu aux commandes de son hélicoptère –L'appareil vu de dessus

A l'occasion des cent ans de l'hélicoptère, le cercle aéronautique de l'ESTACA a conçu une réplique de l'hélicoptère de Paul Cornu, présentée au salon du Bourget 2007 puis dans la cour du Musée du Louvre en septembre 2007

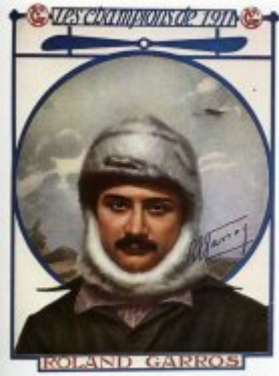


Réplique de l'appareil de Paul Cornu par l'ESTACA au Salon du Bourget 2007

L'ESTACA propose, à ses 1500 étudiants, 5 années d'études soit sur le site de Laval (Mayenne) soit sur celui de Levallois-Perret (Hauts de Seine). L'école a été fondée en 1925 sous le nom d'ETACA (1 rue Boutebrie - Paris 5e), transformé en ESTACA en 1978. En 1978, elle s'installe à Levallois-Perret et ce n'est qu'en 2003 qu'elle ouvre un autre site à Laval. En 1992, elle crée une option Espace et en 1994, l'option ferroviaire.

C'est la seule école d'ingénieurs française à proposer une formation dans les secteurs des transports : aéronautique, automobile, espace et transports guidés.

ETTORE BUGATTI ET ROLAND GARROS



Début 1913 Roland Garros a fait, à Molsheim, la connaissance du prestigieux constructeur d'automobiles Ettore Bugatti. Les deux hommes se sont très vite entendus.

Roland Garros a tout de suite commandé une Bugatti 5 litres type 18, la seule voiture pouvant moralement porter le nom de « Roland Garros » puisque c'est Ettore Bugatti lui-même qui l'a ainsi baptisée. Il n'en sera fabriqué que sept exemplaires, celle de Roland Garros, numéro de châssis 474, survit en Grande-Bretagne sous le nom de « Black Bess ». Elle lui sera livrée le 18 septembre 1913.

Et le 23 septembre 1913, Roland Garros passait à la postérité après avoir réussi la première traversée aérienne de la Méditerranée en 7 heures et 53 minutes.

Le 5 octobre 1918, à l'issue d'un combat contre des Fokker D.VII, son SPAD explosait en l'air avant de s'écraser sur le territoire de la commune de Saint-Morel, dans les Ardennes, non loin de Vouziers où il est enterré.



Bugatti Black Bess type 18

Après la mort de Roland Garros, cette Bugatti carrossée par le célèbre Labourdette, a été vendue par sa famille à Louis Coatalen, un français, ingénieur chez Sunbeam en Angleterre.

Après être passée ensuite entre les mains de plusieurs collectionneurs anglais dont la femme pilote Ivy Cummings (c'est alors que le nom de Black Bess lui a été donné), elle a été revendue aux enchères à Rétromobile en février 2009 à un collectionneur européen pour 2,47 millions d'euros.

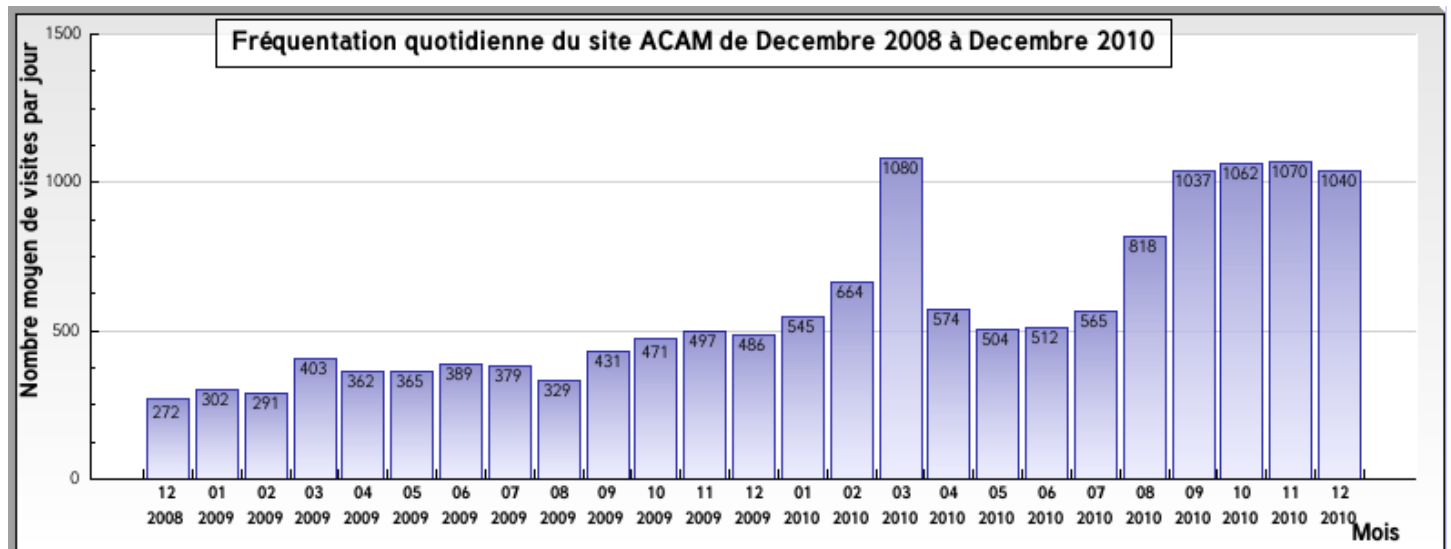
Bien entretenue, elle est restée dans un état semblable à celui dans lequel elle a été livrée à Roland Garros en 1913.

Quelques photos :



LE SITE INTERNET DE L'ACAM (www.acam.asso.fr)

Le site internet de l'ACAM, mis à jour régulièrement, continue d'être bien fréquenté.



Après quelques difficultés liées à notre hébergeur au printemps 2010, le nombre moyen de visites par jour est dorénavant supérieur à 1000 dont 44% provenant de moteurs de recherche (essentiellement Google) et 42% de robots de ces moteurs (référencement ⁽¹⁾ des pages du site ACAM par les moteurs de recherche).

Les membres ACAM identifiés représentent 2% des visites.

Nous avons par ailleurs amélioré la rapidité de connexion au site ainsi que son référencement dans les moteurs de recherche notamment en ajoutant des liens vers le site de ACAM sur des sites externes ou sur des sites créés spécialement dans ce but comme le blog ACAM, le fil RSS ACAM ou Facebook.

En ce qui concerne les mises à jour depuis le 01/01/2010, on peut citer :

- 89 mini-flashes concernant la retraite, Safran, la Mutuelle, les sorties ACAM, l'histoire de l'aviation, les compte rendus de réunion du conseil d'administration et de l'assemblée générale.
- 73 courriels envoyés aux membres.
- De nouvelles pages : musées aéronautiques, salons aéronautiques, les bulletins Messier Informations d'octobre 1970 à décembre 1989, la plaquette Messier de 1935, la page Chronologie trains d'atterrissage/avions 2010, différentes pages d'histoire dont deux sont reprises dans ce bulletin pour ceux qui n'utilisent pas internet, les pages liées aux sorties, etc ...
- 17 nouvelles vidéos.
- De nouveaux albums photos.

Des améliorations ont été apportées :

- La page annuaire des membres a été reconçue afin d'être plus ergonomique.
- Il est désormais possible de remplacer le fond bleu ciel par un fond blanc pour toutes les pages histoire.
- Un bouton a été créé sur la quasi-totalité des pages pour permettre de partager une information soit via la messagerie du site soit via gmail soit via facebook.

Pour une meilleure ergonomie du site il est conseillé aux visiteurs d'accepter « Javascript » ainsi que le cookie ACAM, mais même sans cela, le site qui a été amélioré, fonctionne quand même, en tête de chaque page un message avertit le visiteur et des aides sont proposées.

⁽¹⁾Positionnement d'un site, et donc sa visibilité, dans les pages de résultats des moteurs de recherche (google, yahoo, bing, etc ...).

Jean-Claude OSCHÉ

REPAS DE FIN D'ANNÉE 2010

Nous avons rendez vous le mardi 7 décembre au restaurant « La Bonne Franquette » situé à Montmartre à 2 pas de la Place du Tertre. 28 courageux se sont retrouvés au sommet du Mont « Martre » après une ascension épique sous la neige, et, l'appétit aiguisé après un tel effort !

L'accueil sympathique, et l'apéritif qui nous attendait, ont réchauffé les corps et les esprits; nous avons pris place dans la salle qui nous était réservée et nous avons alors apprécié un très bon repas tout en conversant amicalement et en profitant de la musique que nous distillait en douceur un pianiste.

Quelques heures plus tard nous nous sommes séparés, satisfaits de ce moment passé ensemble, et, chacun put regagner son foyer sans problème.

Nota :

Pour le respect de la Vérité je dois dire que seulement quelques personnes sont venues à pied et que les autres ont utilisé le Funiculaire ou le « Montmartrobus ». Pour l'appétit nous n'avons pas vu de différence.



André CRÉQUET

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS DE PART'AGES

(le 13 décembre 2010, à la FIAP, rue Cabanis)

PART'AGES est née du rapprochement, en 2008, de l'Union Française des Retraités régime général (UFRrg), à laquelle adhère l'ACAM, et de la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR). Elle a convié les présidents des associations adhérentes à une journée d'informations.

Sylvain DENIS, le président de PART'AGES, a d'abord présenté cette organisation, en insistant sur son implantation régionale. Une Organisation Territoriale animée par 9 « Facilitateurs » est chargée de la communication entre le siège des Fédérations et les délégués régionaux, qui assurent les relations avec les édiles locaux (présidents de région, députés, sénateurs, ...) afin de permettre les échanges d'informations dans les deux sens entre eux et la CFR.

La CFR (Confédération Française des Retraités) est composée des Fédérations UFRrg, FNAR, les Aînés Ruraux et la CNR. Elle est notre système de communication externe avec les autorités nationales et européennes.

« l'Observatoire Seniors Société (OSS) » est chargé des relations avec les différents politiques locaux et les instances européennes. Elle garde en mémoire le résultat de ces échanges dans une base informatique. On peut y avoir accès en interrogeant les sites « UFR, FNAR, PARTAGES et CFR ».

François BELLANGER, président de la CFR (Confédération Française des Retraités) a fait part de ses succès et de ses échecs. Comme réussite à l'actif de la CFR il y a de nombreux contacts obtenus avec des conseillers du Président de la République, des ministres ou des ministres eux-mêmes. De plus la CFR a été très offensive pour convaincre le gouvernement de rouvrir le dossier « retraite » sans attendre 2013. La CFR a toujours dit qu'à son point de vue il était nécessaire de reculer l'âge de la retraite. Cependant, la CFR pense que le gouvernement n'est pas allé assez loin, 2018 n'est pas un objectif suffisant pour assurer l'équilibre du financement des retraites.

La CFR n'est toujours pas admise comme membre à part entière dans les instances qui décident des mesures à prendre pour sauvegarder la retraite par répartition, comme le COR (Conseil d'Orientation des Retraites). Cependant Sylvain Denis a été élu « Vice Président du CNRPA (Conseil National des Retraités et Personnes Agées) ce qui lui donne accès au COR.

André MARGOT, membre de l'ACARS et administrateur de l'UFR, nous a ensuite fait part des contacts qu'il avait pris avec plusieurs mutuelles, afin d'en trouver une susceptible de proposer une « complémentaire santé » aux retraités isolés, ou qui n'auraient pas une mutuelle satisfaisante. Ces retraités doivent par contre soit être déjà adhérents à une association adhérente de l'UFRrg ou à la FNAR. Les retraités isolés qui n'y adhèrent pas, peuvent devenir adhérents de l'association « **Senior France** », laquelle adhère aux deux fédérations (voir sur les sites UFR et FNAR).

Les mutuelles ne sont pas prêtes à prendre en charge uniquement des personnes de plus de 60 ans, plus dépendantes des dépenses médicales. Pour cela, il y a eu peu de candidates, seul le Groupe France Mutuelle (GFM) a donné suite à notre demande. La FNAR et l'UFRrg ont pu signer un contrat de 3 ans avec le Groupe France Mutuelle (GMF), sans engager leur responsabilité, ce n'est pas leur fonction. Les adhérents entrent dans un contrat individuellement et ce contrat est garanti pour 3 ans par l'accord signé. Comme pour la mutuelle SAFRAN, il est proposé 3 niveaux de couverture : bien-être, confort, sérénité, correspondants à peu près aux 3 niveaux de la mutuelle SAFRAN. Les cotisations, si elles n'évoluent plus en fonction de l'âge (sauf rééquilibrages liés aux résultats de l'exercice précédent – équilibre recettes/dépenses pour ce contrat), correspondent à 3 classes d'âge au moment de l'adhésion : catégorie 60-65 ans, 65-70 ans ou 70-75 ans (des aménagements permettent de faire adhérer les membres de Part'Agés jusqu'à 79 ans). Au-delà GFM propose des garanties classiques de son catalogue courant.

Le contrat de 3 ans avec les fédérations, signifie que les adhérents ont les garanties précisées, et qu'ils restent dans les conditions de l'accord au-delà (aux conditions citées ci-dessus quant à l'équilibrage). L'accord reconduit permet d'assurer la continuité des adhésions, en cas de non renouvellement de ce contrat, il ne sera plus possible d'accueillir de nouveaux adhérents.

Cette mutuelle peut être intéressante pour ceux qui n'ont pas de complémentaire santé et qui n'ont pas pu adhérer à la mutuelle SAFRAN, même pour des personnes extérieures isolées. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Michel VIDEAU, Roger LAFONTA ou directement GMF, agence Ile de France Nord, 14 passage de l'Aqueduc, 93209 Saint-Denis Cedex (par courriel : « idfnord@gmf-mut.com »).

PART'AGES a alors abordé la loi de finances de 2011 qui mérite quelques précisions sur les retraites dites « chapeau ». Le gouvernement a souhaité instituer une taxe supplémentaire de 14 % sur les primes versées pour ce type de « complémentaire ». Naturellement, la CFR s'est élevée contre ce projet. Un amendement déposé par le député MARRINI a limité cette taxe de la manière suivante : elle sera nulle en dessous de 500 €, de 7 % entre 500 et 1 000 € et de 14 % au-delà de 1 000 €. La CFR va continuer à se battre contre cette taxe, mais le résultat n'est pas garanti.

Pour SAFRAN, la question sera alors posée à monsieur BAENY, directeur des affaires sociales de SAFRAN, pour savoir si la retraite « chapeau » de SNECMA, au moins dans sa première version, ne doit pas être considérée comme une simple assurance-vie offerte par SNECMA en contrepartie d'une augmentation de salaire qui n'avait pas été accordée. Dans ce cas, elle pourrait ne pas entrer dans ce cadre.

Roger LAFONTA

p.7

NOUVELLES DU GROUPE SAFRAN

Mardi 5 octobre dernier une réunion du Comité de Groupe s'est tenue au siège du Groupe SAFRAN à Paris avec Jean-Paul HERTEMAN, Président du Directoire du Groupe, Marc VENTRE, DGA Branche Propulsion Aéronautique et Spatiale, Dominique Jean CHERTIER, DGA Affaires sociales, Juridiques et Institutionnelles, Yves LECLERE, DGA, Branche Equipements Aéronautiques, Jean-Luc BERARD, DRH Groupe SAFRAN et Francis BAENY, DRS Groupe SAFRAN.

Il ressort de cette réunion que le Groupe SAFRAN se porte bien et que les perspectives jusqu'à l'horizon 2014 sont excellentes. La Recherche & Développement reste une priorité du Groupe. La prochaine décennie sera celle de la Recherche & Développement a précisé le Président du Directoire, entre 1 et 1,2 milliard d'€uros, dont 600 à 800 millions financés sur fonds propres.

Jean-Paul HERTEMAN a annoncé que la prochaine évolution devra être le remplacement de l'hydraulique par l'électrique dans les avions. C'est cette évolution qui était le moteur du rapprochement souhaité par SAFRAN avec ZODIAC, rapprochement abandonné depuis, Zodiac étant hostile à ce rapprochement et Safran ayant déclaré qu'il ne déposerait pas d'offre publique d'achat (OPA) sur Zodiac le 19 novembre.

Plusieurs projets ont été présentés au cours de cette réunion du Comité de Groupe dont ceux relatifs :

- A la fusion-absorption des sociétés MESSIER-DOWTY et de MESSIER-SERVICES par MESSIER-BUGATTI (Voir le mini-flash n° 392 du 8 octobre sur le site ACAM). Cette information a été confirmée par la suite dans Safran magazine n°9 de décembre 2010. Sous réserve de l'expression des comités centraux d'entreprise le projet devrait aboutir au premier semestre 2011.
- Au retour d'un ancien projet vieux de 18 ans, le projet HERAKLES, avec le rapprochement Snecma Propulsion Solide (SPS) / SNPE Matériaux Energétiques (SME) SA.

Le cours de l'action Safran du 01/01/2009 au 31/12/2010

